Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212203640-20260226-202608-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN – Canton DINAN ouest
Séance du Conseil Municipal du 26 février 2026

COMMUNE DE TRELIVAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 26 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 20 H les membres du Conseil Municipal de la commune de TRELIVAN proclamés élus par le bureau électoral à la suite des élections du 15 mars 2020, se sont réunis salle du conseil en Mairie sur convocation en date du 16 février 2026 qui a été adressée par Madame le Maire Suzanne LEBRETON conformément à l'article L.2121-11 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	GODET Pascal	BOTREL Marie-Claire
CAYET Laurette	RAULT Annie	GUILLEMOT Jean-Claude
LE PROVOST Guy	FOURE Jean-Luc	YVART Didier
PELHATRE Michel	GUDEMARD Bruno	PICOUAYS Jacqueline
THOMAS François	BRIAND Marie	BERNAY Marie-Hélène
LEMAITRE Fabrice	LUCAS Dominique	LEMONNIER Rosanna
KERJEAN Nathalie		

Absents Excusés :
Monsieur MAILLARD Rémi pouvoir à Madame LEBRETON Suzanne
Madame AMBROISE Fabienne pouvoir à Monsieur FOURE Jean-Luc

Présidente de séance : Madame LEBRETON Suzanne

Secrétaire de séance : Monsieur LEMAITRE Fabrice

Membres en exercice : 21

Membres présents : 19

Membres votants :21

FINANCES

Question 2-2026-4

Demande de subvention FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur) pour le remplacement de la main courante du terrain de football : Régularisation du Plan de financement.

Le conseil municipal lors de sa séance du 5 juin 2025 a délibéré sur le plan de financement pour la demande de subvention auprès de la FAFA concernant le remplacement de la main courante.

Le plan de financement a été établi sur la totalité du devis y compris les filets, or la Fédération nous demande un plan de financement qui ne concerne que la lisse.

Afin de permettre l'instruction de notre dossier auprès de la FAFA Fond d'Aide au Football Amateur il vous est demandé de valider le plan de financement ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212203640-20260226-202608-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN – Canton DINAN ouest
Séance du Conseil Municipal du 26 février 2026

COMMUNE DE TRELIVAN

REMPLACEMENT DE LA MAIN COURANTE DU TERRAIN D'HONNEUR				
DEPENSES		RECETTES		
TRAVAUX	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT	%
Remplacement de la main courante du Terrain d'Honneur	21 706 €	Fédération Française de Football - FAFA	10 000 €	46.07%
		Auto-Financement	11 706 €	53.93%

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

- Valide le plan de financement ci-dessous :

REMPLACEMENT DE LA MAIN COURANTE DU TERRAIN D'HONNEUR				
DEPENSES		RECETTES		
TRAVAUX	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT	%
Remplacement de la main courante du Terrain d'Honneur	21 706 €	Fédération Française de Football - FAFA	10 000 €	46.07%
		Auto-Financement	11 706 €	53.93%

- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Pour 21

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents

Acte rendu exécutoire par sa transmission et sa publication à la Préfecture de Saint Brieuc.

Pour extrait conforme,

Le Maire ,

Suzanne LEBRETON

Secrétaire de séance,

Fabrice LEMAITRE

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telercours.fr